



# MAIRIE de PRUNAY-LE-GILLON



Boinville au Chemin – Crossay – Frainville – Gérardville – Les Vaux - Ymorville

<b>Séance</b>	<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>
<b>Date - Heure</b>	<b>15/06/2012 à 20h30</b>
<b>Lieu</b>	<b>Mairie</b>
<b>Session</b>	<b>Publique</b>
<b>Date de la convocation</b>	<b>8 juin 2012</b>

<b>Référence</b>	<b>CM-CR-2012-006</b>
<b>État du document</b>	<b>Validé</b>

<b>Présents</b>	<b>Christine DI GENNARO Laurent DUMONT Jackie FERRE (maire) Lionel GAUTHIER Corinne LUCAS</b>	<b>Liliane MONTAUDOIN Ludovic NADEAU Didier RIVIERE Nicolas VANNEAU</b>
<b>Pouvoir</b>	<b>Sylvie BEZANNIER donne pouvoir à Nicolas VANNEAU Patrick BARDE donne pouvoir à Jackie FERRE Patrick VABOIS donne pouvoir à Lionel GAUTHIER</b>	
<b>Absents</b>	<b>Sylvie DE DEYN Nathalie FLARY Jean Claude NOELL</b>	
<b>Secrétaire de séance</b>	<b>Ludovic NADEAU</b>	
<b>Secrétaire de mairie</b>	<b>Viviane HUGUET Virginie CARTON</b>	
<b>Début de séance</b>	<b>20H30</b>	
<b>Fin de séance</b>	<b>21H40</b>	

## ORDRE du JOUR

01 - ouverture de la séance.....	02
02 - approbation du compte rendu de la précédente séance en date du 16 mai 2012.....	02
03 – demande d’une séance à huis clos.....	02
04 – création d’un poste d’adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe.....	02
04 – création d’un poste d’adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe.....	02
05 – taxi : demande d’obtention d’une autorisation supplémentaire de stationnement pour un taxi sur le territoire de la commune .....	03
06 – renouvellement de la cotisation à l’Amicale des Pruniers de France pour 2012-2013....	03
07 – contingent incendie, attribution de compensation – équipements sportifs, restitution de compétence.....	03
08 – CAO « travaux connexes » – délibération autorisant Monsieur le Maire à signer le Marché.....	04
09 – CAO « travaux de reprises des concessions funéraires » – délibération autorisant Monsieur le Maire à signer le marché.....	04
10 – CAO « renouvellement du réseau d’eau potable à Ymorville » délibération autorisant Monsieur le Maire à signer le marché.....	04
11 - informations des différents départements communaux.....	05
12 - clôture de séance.....	05

## 01. OUVERTURE de SEANCE

Monsieur le Maire donne lecture des pouvoirs qu'il a en sa possession, Sylvie BEZANNIER donne pouvoir à Nicolas VANNEAU, Patrick BARDE donne pouvoir à Jackie FERRE , Patrick VABOIS donne pouvoir à Lionel GAUTHIER

9 membres du conseil sont présents, le quorum est atteint.  
Le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Ludovic NADEAU

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 02. APPROBATION du COMPTE RENDU de la PRECEDENTE SEANCE du 16 MAI 2012

Aucune remarque n'étant faite.

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 03. DEMANDE d'une SEANCE à HUIS CLOS

Délibération 2012-32

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour une séance à huis clos.

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 04. CREATION d'un POSTE d'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL de 1<sup>ère</sup> CLASSE

Délibération 2012-33

Monsieur le Maire précise qu'un agent de la commune peut prétendre à un avancement de grade.

Un dossier favorable a été déposé au Centre de Gestion à Luisant.

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour créer ce grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet.

Après débat, le conseil municipal :

- décide la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 04. CREATION d'un POSTE d'ADJOINT TECHNIQUE 2<sup>ème</sup> CLASSE

Délibération 2012-34

Monsieur le Maire précise qu'il a rencontré le maire de Morancez afin de bénéficier des services d'un agent de sa commune.

Pour ce faire, Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal afin de créer un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe pour 8 heures 45/hebdomadaire.

Monsieur le Maire donne quelques précisions sur la mise à disposition de cet agent qui interviendra sur la commune une semaine par mois, l'agent a déjà travaillé à Prunay le Gillon, et s'occupera du fleurissement.

. La répartition du temps de cet agent se définit ainsi :

- 25% soit 8 heures 45 à la commune de Prunay le Gillon
- 75% soit 26 heures 15 à la commune de Morancez

Après débat, le conseil municipal :

- décide la création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> à 8 heures 45 par semaine

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## **05. TAXI : DEMANDE d'OBTENTION d'UNE AUTORISATION SUPPLEMENTAIRE de STATIONNEMENT pour un TAXI sur le TERRITOIRE de la COMMUNE**

### **Délibération 2012-35**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'en date du 27 janvier 2012, il a reçu un courrier de «Taxi Patrick» lui demandant une autorisation supplémentaire de stationnement pour un taxi sur le territoire de la commune ; qu'une rencontre a eu lieu le 16 février 2012 et qu'une correspondance a été faite demandant à Taxi Patrick un complément d'information. En date du 5 juin 2012 «Taxi Patrick » a répondu à notre demande à savoir une copie d'extrait d'inscription au répertoire des métiers.

Après débat, le conseil municipal :

- émet un avis favorable à cette demande d'autorisation supplémentaire de stationnement pour un taxi sur le territoire de la commune

↳ Adopté par 10 voix et 2 NPPV (Ludovic NADEAU et Laurent DUMONT)

## **06. RENOUELEMENT de la COTISATION à l'AMICALE des PRUNIERIS de FRANCE pour l'ANNEE 2012 - 2013**

### **Délibération 2012-36**

Monsieur le Maire informe les membres qu'il a reçu en date du 24 mai dernier, un courrier de l'amicale des Pruniers de France, concernant l'appel à cotisation pour l'année 2012 et 2013.

Monsieur le Maire précise que le montant de cette cotisation n'a pas changé, il est de 15€ par année.

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour qu'il l'autorise à verser pour l'année 2012 et 2013, la somme de 30€.

Après débat, le conseil municipal :

- autorise Monsieur le Maire à verser pour les années 2012-2013 la somme de 30€

↳ Adopté par 11 voix et 1 NPPV (Jackie FERRE)

## **07. CONTINGENT INCENDIE – ATTRIBUTION de COMPENSATION – EQUIPEMENT SPORTIFS – RESTITUTION de COMPETENCE**

### **Délibération 2012-37**

Monsieur le Maire a reçu en date du 23 mai 2012 un courrier de Chartres Métropole concernant :

- le contingent incendie – attribution de compensation
- équipements sportifs – restitution de compétence.

Monsieur le Maire sollicite le conseil pour que celui-ci se prononce sur ces rapports afin que le conseil communautaire puisse fixer le nouveau montant des attributions de compensation correspondantes.

Monsieur le Maire présente ces rapports.

Après débat, le conseil municipal :

- se déclare favorable sur les rapports concernant d'une part le contingent incendie, attribution de compensation et d'autre part concernant les équipements sportifs, restitution de compétence.

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

**08. COMMISSION d'APPEL d'OFFRES CONCERNANT  
« LES TRAVAUX CONNEXES »  
DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL AUTORISANT  
MONSIEUR le MAIRE à SIGNER LE MARCHÉ**

**Délibération 2012-38**

Monsieur le Maire précise que la commission d'appel d'offres concernant les travaux connexes s'est tenue le mercredi 6 juin en mairie.

Après étude des 4 dossiers des entreprises ayant répondu, la commission a décidé de retenir la proposition des entreprises CALLU SAS, CAGE GERARD TERRASSEMENT et VILLEDIEU FRERES pour un montant de 585 501,50€HT.

Monsieur le Maire sollicite le conseil afin qu'il l'autorise à signer le marché.

Après débat, Le Conseil Municipal :

- valide le choix de la CAO à savoir les entreprises CALLU SAS, CAGE GERARD TERRASSEMENT et VILLEDIEU FRERES pour un montant de 585 501,50€HT.

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

**09. COMMISSION d'APPEL d'OFFRES CONCERNANT  
« LES TRAVAUX de REPRISES des CONCESSIONS  
FUNERAIRES »  
DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL AUTORISANT  
MONSIEUR le MAIRE à SIGNER LE MARCHÉ**

**Délibération 2012-39**

Monsieur le Maire précise que la commission d'appel d'offres concernant des travaux de reprise des concessions funéraires s'est tenue le mercredi 6 juin en mairie

Après étude des 2 dossiers des entreprises ayant répondu, la commission a retenu l'entreprise Stéphane PERCHE.

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour qu'il l'autorise à signer le marché.

Après débat, le Conseil Municipal :

- valide le choix de la CAO à savoir l'entreprise Stéphane PERCHE

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

**10. COMMISSION d'APPEL d'OFFRES CONCERNANT  
« RENOUVELLEMENT du RESEAU d'EAU POTABLE à  
YMORVILLE »  
DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL AUTORISANT  
MONSIEUR le MAIRE à SIGNER LE MARCHÉ**

**Délibération 2012-40**

Monsieur le Maire précise que la commission d'appel d'offres concernant le renouvellement du réseau d'eau potable à Ymorville s'est tenue le lundi 14 mai en mairie.

Après étude des 5 dossiers des entreprises ayant répondu, la commission a retenu l'entreprise SOGEA pour un montant de 30 031€HT.

Le choix de la CAO correspond au rapport d'analyse des offres fait par Chartres Métropole.

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour qu'il l'autorise à signer le marché

Après débat, le Conseil Municipal :

- valide le choix de la CAO à savoir l'entreprise SOGEA pour un montant de 30 031,00€ HT.

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 11. INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire laisse la parole aux adjoints

☞ **Nicolas VANNEAU** informe que :

- le weekend de la Pentecôte, la municipalité a accueilli environ 60 Pruniers de France. Pendant ces 3 jours, ils ont pu découvrir notre région, la Beauce. Beaucoup de monde est venu à la fête de Boinville au Chemin où de nombreuses animations étaient prévues pour les enfants notamment le poney, le mini-golf.
- les photos de la dalle funéraire sont sur le site internet
- les scènes eulériennes auront lieu le samedi 3 novembre à 20 h 30

☞ **Laurent DUMONT** souligne que :

- une campagne de rebouchage des « nids de poule » est en cours sur la commune
- les fenêtres des locaux administratifs et les vestiaires ont été changées au nouveau site technique
- le démontage du silo a commencé

☞ **Jackie FERRE** donne les informations suivantes :

- Chartres Habitat nous a adressé le compte financier 2011
- le Conseil Général a confirmé son accord sur les subventions de la restauration de la dalle funéraire pour 726€ et pour la restauration de la toiture de l'Eglise St Denis pour 125 000€
- lecture d'une lettre de remerciement de la bibliothèque pour un don de 3 ouvrages
- le rechampissage a été fait pour le monument aux morts de la mairie. Le déplacement du Monument aux Morts est prévu pour la cérémonie du 11 novembre

### Quelques dates

- 21 mai-9 juin commissaire enquêteur – PLU (en mairie)
- 1<sup>er</sup> juin retour du tableau Lecoq
- 6 juin CCAS

### Dates à retenir

- 17 juin : les élections législatives-2<sup>ème</sup> tour
- 20 juin : démarrage des travaux connexes
- 22 juin : dernier jour du commissaire enquêteur pour le PLU
- 23 juin : kermesse des écoles
- 24 juin : tournoi de foot
- 1<sup>er</sup> juillet : rassemblement Harley

## 12. CLOTURE de SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures 40.